

Québec 

Montréal, le lundi 16 juin 2003

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet de régularisation des crues
du bassin versant du lac Kénogami
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Transmission de documents

Madame Boutin,

Pour faire suite à la question de M. Gilles Potvin lors de la séance du 14 mai à 14 h et en complément du document du Centre d'expertise hydrique du Québec sur les variations historiques des débits sortants du lac Kénogami (DB 45), vous trouverez ci-joint un histogramme ainsi que des notes explicatives.

Espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions de recevoir, madame Boutin, nos salutations distinguées.

Patrick Arnaud
Porte-parole pour le projet de régularisation
des crues du bassin versant du lac Kénogami
p.j.
PA/CM

RÉPONSE À LA QUESTION DE M. GILLES POTVIN

Les résultats et l'analyse présentés ici ont pour objectif de répondre à la question de M. Gilles Potvin reproduite ci-dessous, adressée lors de la première partie de l'audience publique sur le projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami, à la séance tenue le 14 mai 2003, à 14 h

"Ma deuxième question est la suivante. On ne connaît pas, nous autres, peut-être que le ministère l'a sûrement dans ses statistiques, quel est le nombre moyen des modifications des débits à partir de mai à septembre sur les rivières en aval des barrages du lac, pour connaître si avec le nouveau barrage Pikauba, s'il va y avoir une augmentation ou une diminution des variations des débits sur les rivières en aval alors qu'actuellement, il y en a plusieurs variations et parfois, elles sont importantes?"

La figure 1 représente l'histogramme du nombre moyen de jours pendant la période estivale où l'on a observé (historique) et où l'on observera (simulations avec Pikauba) des variations de débits sur la rivière Chicoutimi. Ceci selon six classes de débits variant de 0 à 100 m³/s, excluant la gestion des crues.

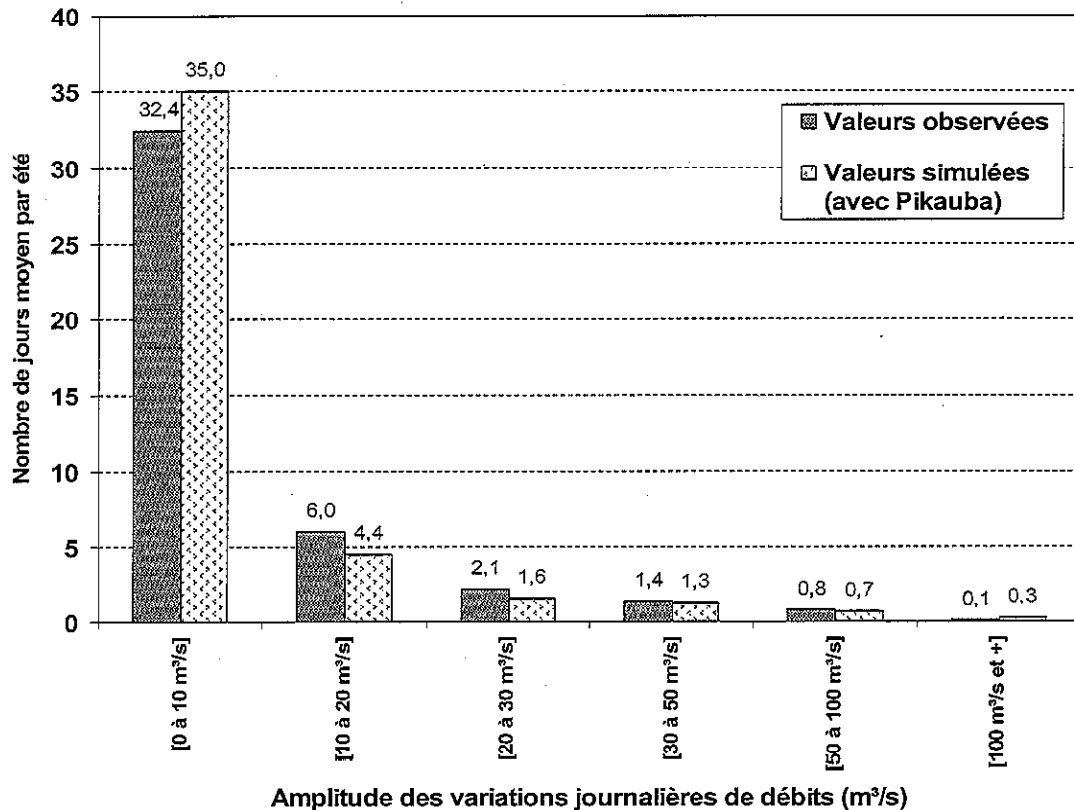
La période de référence utilisée par le promoteur comprend les années 1982 à 1995 inclusivement, pour lesquelles le plan de gestion estivale normal a été appliqué. Les données de base historiques, pour les fins de l'étude, ont été fournies par le ministère de l'Environnement. Les valeurs simulées proviennent des simulations journalières de la gestion en présence du réservoir Pikauba.

Les variations de débits sont présentées en valeurs absolues. Il y a approximativement le même nombre de variations qui sont positives que de variations de débits qui sont négatives. Pour la classe de l'histogramme représentant les plus faibles variations, les valeurs entre -1 et 1 m³/s n'ont pas été considérées, n'étant pas jugées comme étant des variations d'une amplitude significative sur le niveau des rivières.

On remarque que, pour des amplitudes de variation de débits de 0 à 10 m³/s sur la rivière Chicoutimi, il y a une légère augmentation du nombre de jours (-3 %) où ces variations pourront être observées.

Par contre, on observe une légère diminution du nombre de jours où l'on observera des variations de débit entre 10 et 20 m³/s, entre 20 et 30 m³/s, etc

Figure 1 – Histogramme du nombre de jours des variations journalières de débits sur la rivière Chicoutimi en période estivale



On peut ainsi confirmer les 2 opinions émises en audiences:

- 1- pour stabiliser le niveau du réservoir Lac-Kénogami, il y a une légère augmentation des variations de débits entre 0 et 10 m³/s (fine stabilisation) ayant peu d'impact pour les riverains de la rivière Chicoutimi;
- 2- toutefois, il y aura un peu moins de fluctuations pour les variations de débits supérieurs à 10 m³/s, variations ayant plus d'impact pour les riverains de la rivière Chicoutimi, en raison de la présence du réservoir Pikauba.

On peut mentionner que la gestion prévisionnelle pourrait légèrement modifier les variations de débits prévues avec le projet, qui résultent de simulations de la gestion normale pour lesquelles l'aspect prévisionnel n'est pas considéré.

En conclusion, on peut affirmer que généralement, le projet ne modifie pas de façon significative les variations de débit sur la rivière Chicoutimi par rapport à l'historique pour la période de 1982 à 1995, qui correspond à la période d'application du plan de gestion estival de 1982.